



Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'Assemblée Générale a voté le 17 septembre la **réforme de notre système de garde pour 2025**.

Cette réforme sera d'application **dès le 2 janvier 2025**.

Les **grilles de garde** intégrant cette nouvelle organisation ainsi que les changements convenus lors des réunions de secteurs sont consultables via **Permamed**.

1. **Pour les patients, une accessibilité au service de garde sera possible à partir de 18h**
 - La garde fixe sera assurée au sein du poste de garde sur RDV **dès 18h**
 - La garde mobile débutera **à 19h**.
2. **Pour les médecins, la permanence de soins assurée de 18h à 8h donne la possibilité d'enclencher son répondeur à partir de 18h.**
3. **L'effectif des médecins de garde sera**

a. En soirée/nuite

- Poste de Garde de Charleroi soir (18h à 23h) :
 - 2 médecins le soir du lundi au vendredi (2 secrétaires)
 - 1 médecin le soir les samedi, dimanche et jours fériés (1 secrétaire)
- Garde itinérante (19h à 7h/8h) :
 - 2 médecins en garde itinérante soir-nuit toute l'année
 - Un 3^{ème} médecin en soirée pour les périodes d'épidémies (du 01/10 au 30/04).
- Poste de Garde de Charleroi nuit :
 - Consultations réalisées par le médecin itinérant de la voiture rouge
 - 2 plages de RDV :
 - **De 0h30 à 2h (changement d'horaires)**
 - **En fin de service**

b. En journée

L'effectif reste inchangé.

Si vous avez des questions ou demandes de précisions, merci de nous les transmettre à garde@fagc.be .

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Pour le Service de Garde de Médecine Générale de la Région de Charleroi,

Dr Catherine CLAUS

Présidente SGMG

Mr Gianni MARASCHIELLO

Coordinateur Général de la garde

0474/27.19.84